plan dit 12-A-9?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur le président, on m'informe que mon ministère compte des représentants auprès de 23 commissions. En ce qui concerne le plan dont parle l'honorable député, c'est-à-dire le plan 19-58-A, il a été adopté par la Commission mixte internationale il y a un mois.

L'hon. M. Chevrier: Il s'agit du plan 12-

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Un ins-12-A-1 et plusieurs autres. Mon personnel et par les deux gouvernements. député, c'est-à-dire 12-A-9, doit être remplacé fait réglée, celle du barrage de Gut. par 12-9-1.

L'hon. M. Chevrier: C'est exact, 12-9-1.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Il a été remplacé par le plan 19-58-A il y a un mois.

L'hon. M. Chevrier: Ce que j'essayais de savoir c'était le statut de la commission auprès de laquelle le ministère a des représentants,-et des représentants très compétents, dois-je avouer. Quel est le statut de la commission et notamment du plan modifié par la déclaration que vient de faire le ministre?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur le président, la commission attend tout simplement que la commission mixte du génie, qui est chargée de la construction, se désiste de cette responsabilité. Voilà où en sont les choses en ce moment.

L'hon. M. Chevrier: Je crains un malentendu. Je pourrais peut-être l'éclaicir. Deux bureaux de cette division sont rattachés au ministère. L'un est le bureau international de contrôle qui a compétence dès l'achèvement des travaux dans le secteur international. Je crois que le ministère possède un rapport sur ce bureau. Ce n'est pas là-dessus que j'ai demandé des renseignements, du moins pour le moment, mais à propos des niveaux sur le lac Ontario. En 1951, je crois, on a soumis de nombreuses plaintes parce que le niveau de l'eau a monté à une hauteur extradégâts. La Commission conjointe internationale a été chargée de faire enquête à ce

à l'heure actuelle, comment en va l'exécu- de ce bureau international. C'est ce bureau tion, quels résultats on a obtenus avec le international qui a préparé le plan dont il a été question déjà, savoir le numéro 12-A-9 qui a depuis été modifié. Ce qui m'intéresse c'est de savoir où en est ce plan. Est-il exécuté conformément à la recommandation exposée dans l'ordre modifié de la Commission conjointe internationale?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur le président, l'honorable député songe vraisemblablement au cas du lac Ontario qui a été soumis à la Commission. Celle-ci a présenté un rapport au sujet des niveaux optimums du lac, rapport qui a été soumis à la tant. C'est un plan qui remplace le plan Commission internationale et accepté par elle me dit que le chiffre utilisé par l'honorable reste une question qui n'est pas encore tout à

> L'hon. M. Chevrier: Quelle est la date du rapport?

> M. le président suppléant: Le poste n° 276 est-il adopté?

L'hon. M. Chevrier: Non.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Puis-je demander au leader de la Chambre quel sera le programme de demain?

L'hon. M. Green: Demain, nous poursuivrons l'examen des prévisions budgétaires du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales; puis nous étudierons celles du ministère du Travail et du ministère des Transports.

L'hon. M. Pickersgill: Pas celles des Pêche-

L'hon. M. Chevrier: Non, celles des Transports. Le ministre peut-il nous dire ce que nous ferons samedi et lundi?

L'hon. M. Green: Les autres prévisions budgétaires qui pourraient être mises en délibération samedi seraient celles du ministère ordinaire et que cela a causé de graves des Mines et des Relevés techniques, de même que celles de la Santé nationale et du Bienêtre social et de la Citoyenneté et de l'Immisujet et a recommandé que ce soin soit confié gration. Lundi, nous nous proposons d'étudier à une sous-commission de ce bureau. Là des mesures législatives; il en serait de même encore, le ministère était représenté au sein mardi. Lundi, je compte débuter par les trois

[L'hon. M. Chevrier.]